

GIMEAUX



JANVIER 2023 / n°27

À LA



www.ville-gimeaux.com



Une année à Gimeaux

**fred pizza toutes mes pizzas
sont à base de tomate et
emmental nouveau le samedi
soir a gimeaux**
10 pizzas achetées la 11ème est offerte

paiement accepté espèces et espèces ne prend pas
la carte bancaire

0622891517 penser
à réserver



DEBORD PASCAL
AGRICULTEUR / VITICULTEUR

21, avenue du 11 Novembre
63200 GIMEAUX

04 73 63 51 33
06 86 68 04 96
pascal.debord@wanadoo.fr



julien gatt
paysagiste

*Conception et création de vos extérieurs
Contrat d'entretien*

13 Avenue du 11 Novembre - 63200 GIMEAUX
06 16 67 13 53 - julien.gatt@wanadoo.fr



CAP
ADHÉSIF

► PROTECTION ► COVERING
► DECORATION ► SOLAIRE

Thierry Loison
capadhesif63@gmail.com
07 70 27 73 24



Center Bois
Lieu-Dit Les Sailloux
63200 GIMEAUX
M. Joseph Taborda

Tél 04.73.63.36.70
Fax : 04.73.63.37.64
administration@centerbois.fr



Paulette DEBORD
Épicerie - Bar

Place du 8 Mai • Tél. 04 73 66 49 26



ROUSSEAU CATHERINE
Maraîchère

1 avenue de la libération
63200 GIMEAUX

FRUITS ET LEGUMES

04.73.63.56.49



Vous êtes artisan, commerçant, chef d'entreprise,
professionnel libéral, vous habitez la commune !
Nous vous proposons de faire paraître gratuitement
vos coordonnées sur le prochain bulletin municipal.
Pour cela, il faut contacter, dans l'année, le secrétariat
de Mairie en lui communiquant votre texte
(carte de visite ou autre).



“ ... CHACUN EST UN ACTEUR DE L'AVENIR DE LA COMMUNE... ”



Depuis 3 ans, nous vivons l'inattendu !

D'abord survient la pandémie mondiale aux conséquences sanitaires, économiques et humaines importantes sur notre quotidien, bouleversant nos habitudes de vie. Ensuite, se déroule une guerre à nos « portes », une guerre avec ses milliers de victimes, ses bombes qui explosent, ses femmes et ses hommes qui résistent à l'ennemi. Et enfin, conséquence ou non du conflit en Ukraine, nous sommes confrontés à la crise énergétique, avec une augmentation des coûts de l'électricité, du gaz ou encore des carburants dont l'impact sur le pouvoir d'achat, de tous, individu comme collectivité, est bien réel. A chaque fois, nous avons répondu avec beaucoup de responsabilité, de raison et de solidarité. Mais aujourd'hui, nous ne devons plus seulement subir puis réagir, nous devons agir !

Lors du dernier conseil municipal de l'année 2022, vos élus ont décidé plusieurs mesures pour une sobriété énergétique renforcée. Nous n'avions pas à rougir de nos consommations d'énergie et de notre civisme écologique, mais nous avons voulu aller plus loin pour préserver encore un peu plus notre cadre de vie et nos finances. En 2023, nous allons agir avec notamment une réflexion puis des travaux pour rénover notre parc d'éclairage public devenu obsolète et énergivore. Je n'oublie pas la production d'énergie, par la pose de panneaux photovoltaïques en toiture de nos bâtiments publics, qui sera aussi lancée.

Agir c'est aussi ce qu'a fait l'équipe municipale qui m'entoure et celles qui m'ont accompagnées ces dix dernières années, sur deux autres sujets.

Plutôt que d'être confronté à une fermeture administrative, pour cause de vétusté, de notre salle des fêtes et à une mise en demeure réglementaire de rendre accessible tous les espaces de la mairie, voilà deux ans qu'un projet d'équipement commun « Salle des fêtes/Mairie » est étudié. Le permis de construire va être déposé et les travaux débiteront dès que nos partenaires financiers se placeront, eux aussi, dans l'action, en confirmant leur soutien.

Le deuxième sujet, et je l'ai déjà évoqué auprès de vous, est la pérennité de notre école communale. Ça y est, nous y sommes ! Une classe de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal va certainement fermer.

L'équipe municipale a pourtant agi : rénovation/construction et mises aux normes des locaux scolaires (classes et cantine), élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme permettant aux propriétaires fonciers, de vendre terrains et maisons susceptibles d'accueillir de nouveaux parents et leurs enfants. Non rien n'y a fait ! Le constat est là : notre population baisse et notre école va perdre une classe. L'action municipale n'aura pas eu raison de « l'inactivité immobilière et foncière ».

Je suis convaincu que chacun est un acteur, à son échelle, de l'avenir de la commune ! Les associations, elles, l'ont bien compris comme en témoignent leurs actions qui savent toujours nous rassembler et qui participent au maintien de la vie dans notre village.

C'est aujourd'hui que nous devons agir pour demain et pour les nouvelles générations. Arrêtons de subir et de réagir individuellement ! Plaçons-nous, ensemble, dans l'action !

En mon nom personnel, au nom de l'ensemble des conseillers municipaux, je vous souhaite une belle année 2023.

Sébastien Guillot, Maire

SOMMAIRE

ACTUALITÉ MUNICIPALE.....	P. 4
TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT	P. 8
L'ACTION SOCIALE.....	P. 10
LA COMMISSION DES JEUNES.....	P. 12
VIE SCOLAIRE	P. 13
VIE ASSOCIATIVE.....	P. 15
VIE PAROISSIALE	P. 19
INTERCOMMUNALITÉ	P. 20
À VOTRE SERVICE.....	P. 23
INFOS PRATIQUES	P. 25
ÉTAT CIVIL	P. 27

GIMEAUX à la Une
Janvier 2023 - N° 27

Directeur de publication :
Sébastien GUILLOT, Maire
Comité de rédaction :

Lisa Plane, Commission communication
et information.

Photos :

Conseil municipal, communauté de communes
Combrailles, Sioule et Morge, associations

Mise en page :

MR graphique - Graphiste freelance
06 06 43 97 06

Impression :

L'Imprimeur - 63200 Mozac - Imprim'vert
Tirage à 220 ex.



RÉHABILITATION DE LA SALLE DES FÊTES ET DE LA MAIRIE : UNE MAISON COMMUNE À CONSTRUIRE



Lors du dernier conseil municipal de l'année 2022, les élus ont arrêté le projet de réhabilitation et de mise en accessibilité de la salle des fêtes et de la mairie ; ces deux bâtiments seront réunis au sein de la Maison Commune et les espaces seront mutualisés. Si les aides financières sont confirmées, les travaux pourraient débuter au cours du 2^e semestre 2023.

L'année 2022 a fait l'objet de nombreux échanges entre les élus municipaux et l'équipe d'architectes rassemblés autour d'ACA Architectes. Organisation des locaux, matériaux, niveau de performance énergétique, aspects extérieurs, mitoyenneté, législation, accessibilité, autant de sujets qui ont animé de nombreuses réunions.

Cette première phase de concertation et d'études techniques, telles que des études de sols (pour les fondations de l'extension), des analyses des matériaux déjà en place (qualité, résistance...), a abouti à l'établissement de l'avant-projet définitif (APD) et à la rédaction du permis de construire (PC).

Les principes de l'opération envisagée sont donc les suivants :

- établissement unique classé en ERP 5^e catégorie, avec 10 à 12 personnes simultanément à la mairie et l'Agence postale et 102 personnes assises dans la future salle polyvalente,
- sens unique de circulation, rue de la Mairie et rue des Pétrifications,
- aménagement d'une rampe d'accès, rue de la Mairie, pour entrer dans le bâtiment,
- réalisation d'une extension de 26 m², en façade est, pour accueillir un espace « buvette » et un local de rangement, avec toit terrasse,
- redéfinition des espaces « bureaux », « accueil du public », pour un meilleur fonctionnement de la mairie et la future salle polyvalente,
- aménagement de sanitaires en deux espaces (un par niveau) accessibles depuis les différentes salles et/ou bureaux,



- reprise des toitures si nécessaire, avec suppression des cheminées, et pose d'une centrale photovoltaïque génératrice d'énergie,
- pose de bardage et habillage de certaines parties des façades en acier corten, notamment la partie extension,
- changement de toutes les huisseries extérieures avec pose de volets roulants en R-1,
- scène et parquet de l'actuelle salle des fêtes conservés et renouvelés,
- pose d'un brise-soleil sur la façade sud de la salle polyvalente, au droit des 4 fenêtres,
- mise en place d'une isolation thermique extérieure (120 mm),
- système de chauffage basé sur une pompe à chaleur « Air/Air » et d'une ventilation double flux.

L'organisation des futurs locaux se fera sur 460 m² répartis sur 3 niveaux.

Le R-1, situé au niveau « cour de la mairie – avenue de la Libération », comprendra deux espaces « bureau / espaces réunion » de 38 m² et 25 m², un espace « sanitaires » adapté aux personnes à mobilité réduite, un local « archives » et l'escalier permettant l'accès au RDC ; ils seront aménagés dans l'actuelle « salle des associations » et l'actuel « garage ». L'ancienne mairie et/ou agence postale abritera un local technique de 7 m², pour le fonctionnement de l'équipement, mais aussi des locaux (sans travaux de second œuvre) d'une superficie de 30 m². Le local de stockage du matériel des associations de la commune sera conservé (ancien local pompiers).

Le Rez-de-Chaussée (RdC), situé au niveau de la rue de la Mairie (entrée principale du nouvel équipement), s'ouvrira sur un hall de 26 m² (en lieu et place de l'actuelle cuisine) et desservira un espace « polyvalent » avec une salle de 92 m² et les locaux de la mairie et de l'agence postale. Au-delà d'un second espace « sanitaires » et de l'escalier permettant l'accès au niveau



inférieur, un espace « buvette » de 17 m² avec comptoir sur le hall sera aménagé (extension). L'organisation des locaux de la mairie et de l'Agence postale sera revue ; ils seront aussi accessibles au public depuis ce hall commun.

Le R+1 (niveau actuel abritant un local de rangement – ancien local de projection cinématographique) abritera un local technique (28 m²) pour le système de chauffage CTA et permettra l'accès de service au toit terrasse du bâtiment construit.

L'estimatif du coût (HT) des travaux, à ce stade des études, est de 565 000,00 € HT soit un coût au m² de 1 228,00 € HT.

L'Etat a confirmé son soutien financier à hauteur de 161 987 € ; la Banque Postale participera aux travaux d'aménagement de l'espace « accueil mairie / Agence postale » à hauteur de 17 550 €.

VOTRE FUTURE MAIRIE !

- 1 espace « accueil mairie / Agence postale » de 17 m² permettant de bénéficier de deux postes de travail « bureautique »,
- 1 hall de 13m²,
- 1 salle de réunion,
- 1 bureau / espace de réunion de 7m²,
- 1 bureau / espace de réunion de 20 m²,
- 1 bureau du maire de 15 m².



Le Conseil Régional et le Conseil Départemental ont été sollicités pour apporter leur soutien à cette opération. Des réponses sont espérées en début d'année 2023.

Les élus ont acté que les travaux ne débuteront que si, et seulement si, le projet reçoit un soutien à hauteur de 70 % minimum.

La hausse du coût des travaux, à cette phase du projet, par rapport à la phase précédente s'explique, pour partie, par les conditions exceptionnelles des hausses des prix et coût des matériaux (encore 3%, au mois de novembre 2022 pour les matériaux de plâtrerie et d'isolation) et aussi par les choix et ajustements de l'opération demandés par les élus pour un fonctionnement optimal du nouveau bâtiment. La durée des travaux pour une telle opération, contrainte par le maintien en service de la mairie et de l'Agence Postale et la fermeture de la salle des fêtes, sera comprise entre 12 et 14 mois.

Le permis de construire sera déposé au cours du 1^{er} trimestre 2023.



INTERVIEW DE FRANCK PORTIER

ACA Architectes & Associés

Architecte associé DPLG

Pourquoi avoir privilégié un projet de réhabilitation plutôt qu'un projet neuf ?

Sur nos projets, nous essayons le plus possible de conserver les bâtiments existants. C'est pour nous l'un des premiers gestes d'une démarche responsable. Ce qui est bâti n'est pas à construire et limite donc la mise en œuvre de matériaux de construction. Le projet de réhabilitation apporte son lot de contraintes, qu'il faut savoir appréhender et mettre au profit du programme. De plus, lors de nos premières recherches et analyses du programme, il nous a été confirmé par la municipalité qu'aucun foncier appartenant à la commune n'était disponible en zone constructible. Le coût d'un équipement neuf serait de 2 000 à 2 500 € le m².

Pourquoi avoir utilisé l'acier rouillé ?

Le principal axe de réflexion s'est porté immédiatement sur une recherche responsable, fonctionnelle et pragmatique des locaux et des fonctions : mairie, agence postale, salle des fêtes. Ensuite est venue l'amélioration « esthétique » des bâtiments ; et là, notre inspiration fut l'eau ferrugineuse qui marque de son empreinte un sillon en sortie du trop-plein de la petite source. Nous nous sommes alors orientés sur ce matériau qu'est l'acier rouillé. Comme un rappel à l'Histoire de la commune !

Pourquoi avoir réuni les deux fonctions Mairie et Salle des Fêtes ?

Il est très vite apparu que ce rapprochement permettrait une mutualisation de certains espaces et une redéfinition des circulations et des accès. L'identification marquée de la nouvelle entrée, rue de la mairie, tournée sur le centre-bourg, en étant le signal majeur.



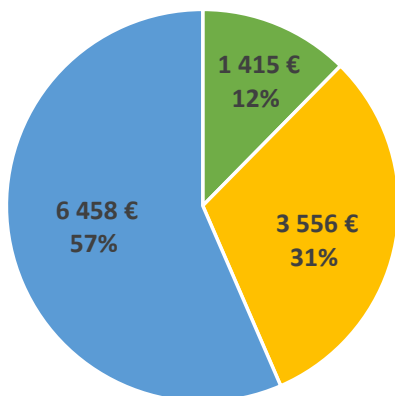
SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET AUGMENTATION DU COÛT DE L'ÉNERGIE : CONTINUER D'AGIR S'IMPOSE !

Dans un contexte post-covid déjà perturbé, l'explosion des coûts de l'énergie impactera significativement les budgets des collectivités, au risque d'empêcher certains investissements. L'action que la municipalité a entreprise s'inscrit dans le plan d'urgence sobriété énergétique annoncé par l'État, cet été, qui vise, d'une part, une réduction de la consommation énergétique du pays de 10 % d'ici deux ans et, d'autre part, à limiter les risques de coupures d'énergie l'hiver.

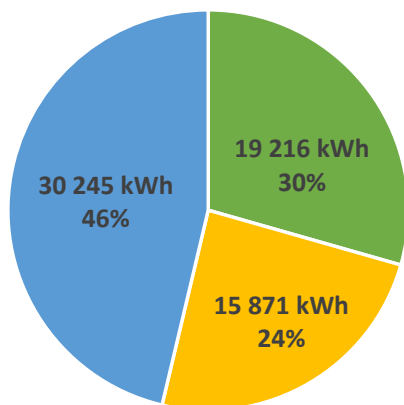
Pour rappel, les montants des dépenses 2021, liées à la consommation annuelle, sont les suivants :

- électricité pour l'éclairage public - 3 556 €
- électricité pour le chauffage et/ou l'eau chaude sanitaire et le fonctionnement des services (mairie, salle des fêtes, local technique, école...) – 6 458 €
- gaz pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire de l'école – 1 415 €
- carburant pour les véhicules (camion et tracteur) et le matériel technique – 1 500 €

**Répartition des dépenses
par type d'énergie en 2021**



**Répartition des consommations
par type d'énergie en 2021**



■ gaz naturel ■ électricité_ep ■ électricité

En 2022, les hausses, par l'action du bouclier tarifaire décidé par le gouvernement et par l'adhésion à un contrat gaz réglementé jusqu'au 31/12/2022, ont été contenues.

La commune bénéficie encore, pour l'année 2023, des tarifs réglementés de l'électricité, accessibles aux collectivités de moins de 10 salariés et dont le budget de fonctionnement est inférieur ou égal à 2 M €. Par conséquent, ce bouclier tarifaire devrait permettre une hausse contenue à hauteur de 15%.

Par contre, pour le tarif du gaz, la commune adhère à un groupement de commande dont le fournisseur prévoit une hausse tarifaire de 200 à 300 % à partir du 1^{er} janvier.

Aidée par ses partenaires, la municipalité a identifié des actions qui permettent de diminuer la consommation d'énergie afin de limiter la hausse des factures énergétiques des prochains mois.

Réduire la consommation de gaz à l'école !

En accord avec l'équipe enseignante et l'agent en charge de l'entretien des locaux, il a été convenu :

- en « temps scolaire », une période de chauffe de 6h à 17h (13h le mercredi) à une température de 20°C et à une température de 15° en dehors de ces horaires ; le week-end, la température sera de 15°C,
- En période de vacances, la mise des locaux à une température de 15°C nécessitera une intervention manuelle (réalisée par les élus),
- l'aération des classes doit se faire, tout au long de la journée, par période réduite à 5 minutes d'ouverture et par l'agent communal chaque soir lors de l'entretien des locaux,
- les portes extérieures sont maintenues fermées tout au long de la journée (notamment quand les enfants sont en récréation).

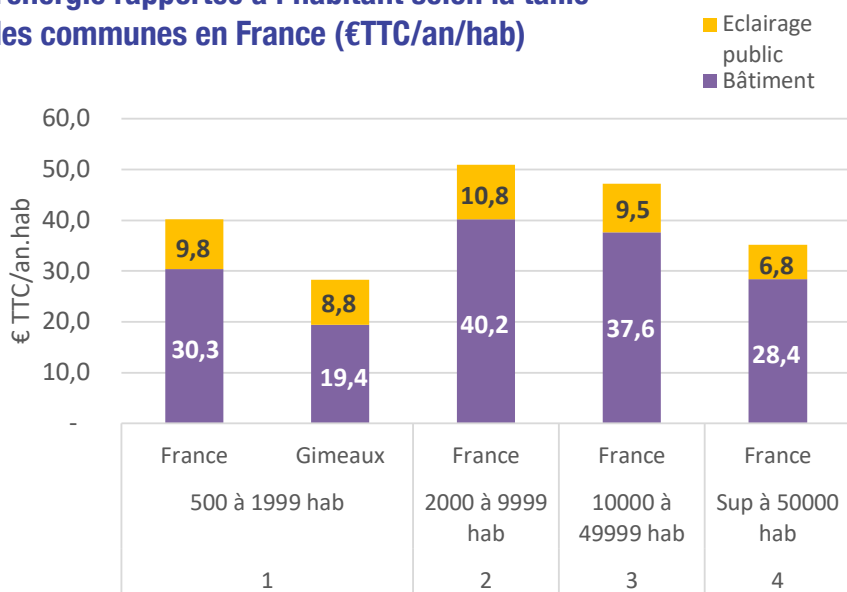
Les locaux de l'actuelle mairie, aussi concernés !

Le chauffage de la mairie est électrique ; actuellement, chaque radiateur a son propre programme hebdomadaire (non modifiable) ; la mise en place d'une programmation centralisée n'apparaît pas comme « rentable » si les travaux de réhabilitation de la mairie se déroulent sous 2 à 3 ans.

Les températures de confort ont été abaissées à 18° C ou 20°C selon le bureau et son utilisation ; la température en mode réduit est 15°C. La salle des associations et la salle du conseil municipal continuent d'être chauffées à la demande.



L'énergie rapportée à l'habitant selon la taille des communes en France (€TTC/an/hab)



Emissions de CO₂ : 7,3 t en 2021



Une réduction de la plage horaire d'éclairage public

À Gimeaux, il est coupé, depuis de nombreuses décennies, chaque nuit, entre 23h et 6h, du 1^{er} septembre au 30 avril et à partir de 0 heure du 1^{er} mai au 31 août ; au cours de cette période, il n'y avait pas de rallumage le matin. Il fonctionnait 1 580 heures par an.

Le conseil municipal a décidé d'allonger la période d'extinction de 1h30. A compter du 15 décembre, la coupure intervient, tout au long de l'année, entre 22h et 6h30 (toujours sans rallumage le matin du 1^{er} mai au 31 août). L'économie potentielle est de près de 400 h d'éclairage.

Le gain financier potentiel s'élèverait à 1 000 €.

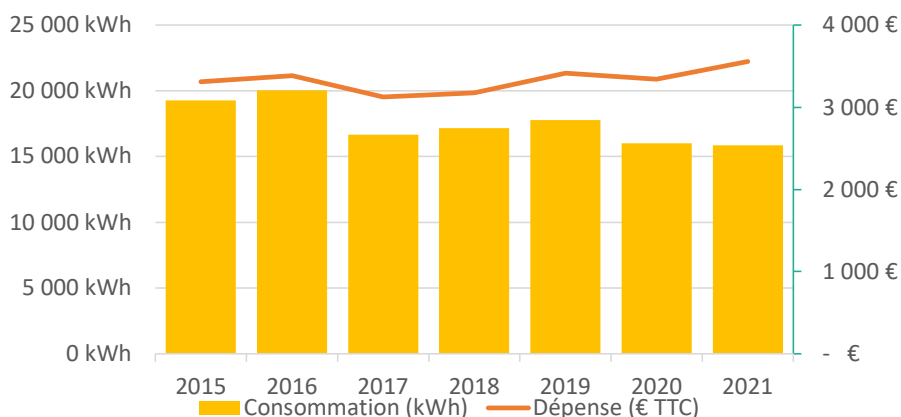
Cette année, les illuminations festives ont encore brillé. Néanmoins, la durée d'éclairage a été réduite puisque le ré-allumage ne s'est pas effectué chaque matin (entre 6 h et 8 h) et que la période de fonctionnement est passée de 3 à 4 semaines.

Modernisation du matériel d'éclairage public

Après une étude de faisabilité technique et financière, pour la rénovation de l'éclairage public (matériel), menée par Territoire d'Énergie 63 (SIEG), compétente sur le sujet, des travaux peuvent être envisagés pour changer le matériel obsolète, vieillissant et énergivore. L'objet de cette opération est de réduire les consommations de chaque luminaire en mettant en place un matériel neuf et moderne.

70 points lumineux (60 sur poteaux, 3 sur façades, 7 sur candélabres) nécessitent une intervention. Le coût de l'opération est de 58 000 € HT avec une participation communale de 28 283 €. Une réflexion est en cours pour l'exécution de ces travaux au cours de l'année 2023.

Eclairage public : évolution des consommations (en kWh/an) et des dépenses (en €TTC/an)



Les chiffres clés de l'éclairage public en 2021

- 15,9 MWh
- 3 556 € TTC
- 72 sources lumineuses

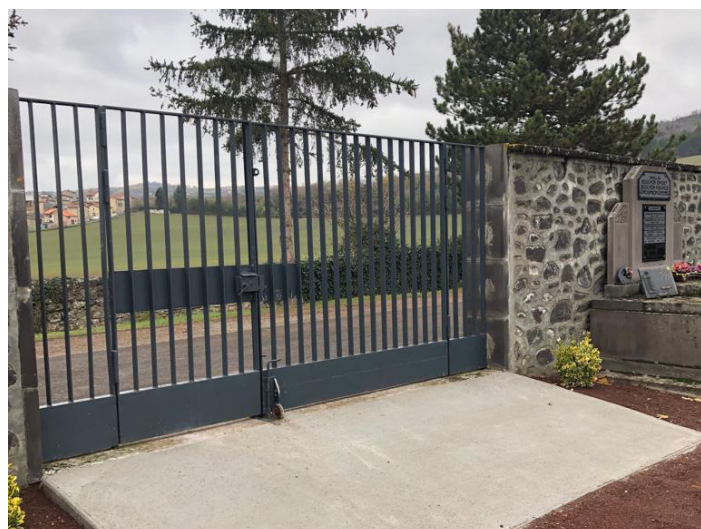
UN NOUVEL ESPACE CINÉRAIRE AU CIMETIÈRE

Ce nouvel espace est composé d'un columbarium de 6 cases en granit (2 urnes par case), un jardin du souvenir en structure gravillonnée, un banc et une stèle du souvenir. Son aménagement a été confié à l'entreprise Granimond pour un montant de 5 137 €. Les travaux préalables de terrassement et la construction de la dalle ont été réalisés par les agents communaux, pour un montant de 730 €. Des plantations de chrysanthèmes sont venues compléter cet espace d'inhumation et de recueillement.



Pour les personnes souhaitant réserver une concession, s'adresser à la Mairie ; le tarif pour une case s'élève à 1 000 €. L'accès au « nouveau cimetière » (deuxième portail), qui dessert cet aménagement, a été amélioré.

Une rampe d'accès était nécessaire pour sécuriser l'entrée, depuis la rue, et prévenir les accidents des « visiteurs ». La société Stefrénov a été choisie pour effectuer les travaux pour un montant de 1 395 €. Là encore, les agents municipaux ont participé aux travaux menés par l'entreprise, notamment pour la fabrication du béton et l'évacuation des déblais.

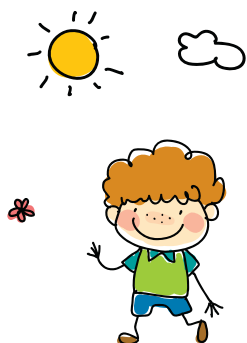


UN ESPACE SANS TABAC INAUGURÉ

Le tabagisme est un fléau et cause en France 73 000 décès par an. La Ligue contre le cancer a lancé le label « Espace sans tabac » qui permet aux communes de définir certains espaces fréquentés par les jeunes publics où la consommation de tabac est interdite.

Le 8 octobre dernier, le président départemental de la Ligue contre le cancer, Hervé Dub, et l'animatrice de prévention, Sandrine Orio-Rousseau, ont proposé une matinée de sensibilisation au tabagisme aux membres de la Commission des Jeunes, aux écoliers et à leurs parents.

Cette matinée s'est terminée avec les élus municipaux au parc de jeux ; en effet, depuis plusieurs mois, le parc de jeux communal, situé à proximité immédiate de l'école, est un « Espace sans tabac ».





LE PATRIMOINE ARBORÉ A NÉCESSITÉ UNE INTERVENTION

Dans le cadre de l'entretien régulier des espaces publics et du patrimoine paysager de la commune, l'entreprise locale Julien Gatt Paysagiste a élagué une partie des arbres situés à Ronzières, autour de l'église. Les arbres, situés dans la cour de l'école et sous lesquels les enfants apprécient de se retrouver, ont aussi subi l'élagage adapté.



UN CLIN D'ŒIL À L'HISTOIRE VITICOLE DE LA COMMUNE



Il y a quelques années, une parcelle, située au nord du village en bordure de l'avenue du 11 Novembre, a été acquise auprès d'un particulier suite à l'effondrement d'une cave et de l'alignement routier décidé par le Département. Afin de mettre en valeur cette parcelle, en entrée de bourg, des ceps de vignes (raisins de table) et des plantes « couvre-sol » ont été plantés pour retenir le talus. Un ancien tonneau et une table de pressoir, offerts par des vignerons locaux, ont été restaurés et disposés sur la parcelle. Cette opération a été réalisée par les employés municipaux. Pour parfaire cet aménagement et éviter son enherbement, un paillage en *Miscanthus* a été fait. Ce produit proposé par la société « Le champs des Volcans », située à Yssac-la-Tourette, est de production 100% naturelle. Il présente l'intérêt d'avoir un PH neutre et d'être complètement biodégradable. 5 m3 (150 €) ont été écartés.

RÉPARATION DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE PLACE DE L'ÉGLISE-RONZIÈRES

Le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) de la Plaine de Riom, auquel la commune adhère, a décidé d'effectuer des travaux de renforcement du réseau de distribution d'eau, sur les communes de Prompsat (Chirat) et de Gimeaux.

Ces travaux doivent répondre aux nombreux dysfonctionnements du réseau sur les deux communes et consistent notamment à mettre en place une conduite de distribution, afin de rendre sa fonction d'adduction (transfert) à la canalisation existante et à supprimer une ancienne canalisation en fonte ; 40 branchements particuliers existants jusqu'aux compteurs seront remplacés.

Enfin, le Syndicat profitera de cette action pour créer deux chambres de manœuvre équipées notamment de ventouses, boîtes à boues, stabilisateurs de pression aval et débitmètres électromagnétiques autonomes afin de quantifier l'alimentation de ces deux secteurs et d'améliorer la distribution. L'une de ces chambres est implantée Place de l'Eglise, sur l'espace vert. Sur certaines périodes, le stationnement et la circulation seront perturbés dans ce secteur de la commune.

Confiés à l'entreprise SADE, pour un montant estimé à 394 153 € HT pris en charge en totalité par le SIAEP de la Plaine de Riom, les travaux doivent durer entre 3 et 4 mois.



POUR 2022, MOINS D'ACTIVITÉS MAIS DES AIDES SOCIALES

Visites des aînés en EHPAD

Depuis plusieurs années, les membres de la commission rendent visite aux aînés du village résidant en EHPAD. Au mois de février, Mesdames De Bonnevie (EHPAD d'Effiat), Robin (Vexenat - EHPAD Pasteur de Riom) et Rousseau (EHPAD de Loubeyrat), ainsi que Monsieur Blazeix (EHPAD de Volvic) ont reçu un petit panier gourmand, le bulletin municipal, du miel de Gimeaux et ont passé un agréable moment d'échanges.

Repas des aînés

Pour la troisième année consécutive, la crise sanitaire n'a pas permis de rassembler les personnes de plus de 65 ans pour le traditionnel repas offert par la municipalité. Les membres de la commission ont ainsi distribué, le dimanche 27 mars, 62 repas préparés par le Gourmet Fiolant qui ont ravi les convives.

Rendez-vous, à table, le dimanche 2 avril 2023 !

Les « après-midi rencontre » ont aussi été limités cette année. Malgré tout, une séance de cinéma a été proposée aux Gimeaudaires le 12 mars, ainsi qu'un après-midi « jeux » le 1^{er} juin.



Les anniversaires des personnes de 90 ans et plus

Cette année, Abel Rouchon, Lily Magard et Jean Rousseau ont fêté leurs 90 ans, rejoignant ainsi les doyennes de notre village, Paulette Debord (92 ans) et Thérèse Debord (91 ans) au sein du "club des nonagénaires" du village ! Monsieur Rousseau est décédé le 20 décembre après avoir résidé 5 mois à l'EHPAD de Loubeyrat auprès de son épouse.





L'aide aux transports scolaires

Comme depuis plusieurs années, la commission a statué sur l'aide apportée aux familles pour le transport scolaire des enfants résidant sur la commune et scolarisés dans le RPI.

Pour l'année scolaire 2021-2022, en s'adaptant à la grille tarifaire de la Région (principe solidaire du quotient familial), 9 familles pour 11 enfants ont bénéficié de cette aide municipale pour une somme totale de 1 260,25 €.

En 2020-2021, l'aide avait concerné 12 familles pour 14 enfants pour un montant de 1 576,85€.

Aide sociale et solidarité

Une demande d'aide sociale ainsi qu'une demande de colis alimentaire ont été reçues en mairie en février, pour une jeune habitante ayant perdu son emploi suite à des problèmes de santé. Une aide de 500 € avait été demandée. L'aide municipale apportée a été de 300€ puisque d'autres aides lui ont été octroyées par divers organismes sociaux.

Pour toutes demandes d'aides sociales, consulter l'assistante sociale de secteur en appelant la Maison des Solidarités des Ancizes (04-73-86-89-90) ou la mairie.



Comme depuis de nombreuses années, les membres de la commission ont été sollicités

pour participer à la collecte nationale de la Banque Alimentaire le week-end du 25 au 27 novembre. Organisée par le Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) de la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, elle permet aux personnes du territoire (donc de notre commune), de pouvoir bénéficier de colis alimentaires tout au long de l'année. N'hésitez pas à solliciter la mairie ou l'adjointe aux affaires sociales.

L'activité « Gym plaisir », proposée par le CLIC, se déroule toujours le lundi matin, de 11h à 12h, à la salle des fêtes et concerne les personnes de plus de 60 ans. 21 "habitués" participent à cette activité.





LA COMMISSION DES JEUNES A FAIT SON RETOUR !

Le 10 septembre 2022, les jeunes de Gimeaux, de la 6^e à la 3^e, étaient conviés à la première réunion de la Commission des Jeunes. Motivés, 7 de ces jeunes ont pu échanger avec le M. le Maire et les élus sur le déroulement de l'année et des projets à venir.

Depuis cette première réunion, plusieurs actions ont déjà été menées. Le 8 octobre 2022, tous les jeunes Gimeaudaires volontaires ont pu assister à l'inauguration du "parc sans tabac" avec une séance de sensibilisation sur les impacts négatifs de la cigarette sur la santé. Cette rencontre a fait l'unanimité auprès de la Commission des Jeunes. "C'était très intéressant, l'action était bien pensée pour montrer aux enfants qu'il ne faut pas fumer" partage Louison.

Lors du Téléthon, les jeunes ont aidé à la distribution des brioches dans le village.

En plus de participer à des actions au sein du village, les jeunes vont pouvoir eux-mêmes en organiser avec l'aide des élus tout au long de cette nouvelle année et participer plus activement à la vie du village, en apportant leur aide, leurs idées, leur motivation.

La Commission des Jeunes a aussi un rôle d'apprentissage de la citoyenneté. En effet, les réunions sont un moyen de partager et d'échanger avec les élus. La Commission des Jeunes a, en une réunion, conquis les nouveaux arrivants : "Lors de chaque rencontre, on peut transmettre de nouvelles idées", "c'est intéressant d'avoir un point de vue différent de celui des adultes". En mêlant des actions ludiques, comme l'organisation de la fête patronale, la fête des vacances ou encore des actions éco-citoyennes comme le nettoyage des rues et des chemins de Gimeaux, la Commission des Jeunes rassemble, depuis sa création, toutes les jeunes générations toujours aussi motivées pour faire évoluer leur village.



À L'ÉCOLE MATERNELLE...

De Montpeyroux à Aubusson d'Auvergne...

Les sorties scolaires sont des temps importants de la vie de la classe, elles sont très appréciées des enfants. Elles offrent des moments privilégiés pour partager, découvrir, apprendre, tous ensemble.

Elles constituent des points d'ancrage pour les différents apprentissages tout au long de l'année scolaire.

En septembre 2021, les élèves ont passé une journée à la ferme de La Moulerette à Montpeyroux. En mai 2022, 18 œufs de poules sont arrivés de cette même ferme et placés en couveuse dans la classe (prêtée par Yves De Francesco, parent d'élève).

Après 21 jours d'observation, de recherches et d'attente impatiente, 3 poussins sont nés à l'école. Les enfants ont pu s'occuper d'eux jusqu'aux vacances d'été, puis les poussins ont rejoint un grand poulailler à la campagne.

Pour bien commencer une nouvelle année scolaire, en septembre, les enfants ont pu suivre le voyage d'un autre animal, au plan d'eau d'Aubusson d'Auvergne : une petite loutre. Les activités,

sur le thème de l'eau et des animaux sauvages de nos forêts, étaient proposées par le centre d'éducation à l'environnement « La Catiche ».

Là encore, les enfants ont été curieux et passionnés !



À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE...



... changement d'enseignant en septembre 2022 !

Si Monsieur Martin a toujours en charge la classe des plus grands des élèves d'élémentaire et la direction de l'école, Monsieur Bouchard, en charge de la classe des petits, tout au long de l'année scolaire 2021/2022, n'est plus en poste depuis la rentrée. Madame Bernard a été nommée provisoirement sur le poste de Madame Hébrard, toujours absente pour cause de maladie.

... sortie cinématographique

Dans le cadre du dispositif national d'éducation à l'image, l'ensemble des élèves de l'école est allé au cinéma Arcadia à Riom, pour visionner le film « Le cirque » de Chaplin, film muet en noir et blanc. Ce genre de film, qui est dans l'inconscient collectif, est pourtant souvent inconnu des enfants.



... écologie au programme de 2023

Les enseignants préparent actuellement une classe de découverte. Le projet est d'emmener les deux classes, du mardi 9 au vendredi 12 mai à Saint-Priest-de-Gimel, en Corrèze, pour travailler sur les thèmes de l'éco-habitat et des énergies renouvelables. Ce voyage sera financé grâce au soutien des mairies, de l'Amicale Laïque de Gimeaux, de la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge et de la coopérative scolaire (suite à un don ancien, de l'association, aujourd'hui dissoute, « Le Printemps de Gimeaux »). Une petite participation sera également demandée aux familles. La mobilisation de tous permettra aux enfants de Gimeaux et d'Yssac d'être sensibilisés à la transition écologique, sujet majeur de l'actualité.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE...



... des activités variées qui plaisent aux enfants

Suite à la réforme des rythmes scolaires de 2013, les élèves des écoles de Gimeaux et Yssac-la-Tourette travaillent toujours sur 4,5 jours.

Depuis 10 ans, des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P) sont mis en place, tous les Lundis, Mardis et Jeudis, de 14h15 à 15h15 à Gimeaux et de 15h30 à 16h30 à Yssac-la-Tourette ; ils sont gérés par le service « Enfance Jeunesse » de la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge.

En maternelle, le choix de jouer librement ou de faire une activité « encadrée » est permis ; pour les plus jeunes, la lecture de contes et d'histoires est proposée alors que les plus grands s'affairent autour d'activités manuelles, des jeux de société ou des jeux collectifs.

Notons que chaque mardi, une intervenante de l'école de musique intercommunale initie les enfants aux sons, aux rythmes, à la musique et aux instruments.



Depuis septembre, tous les jeudis, au travers d'activités musicales, de la lecture d'histoires, de petits automassages, sont proposés du yoga et de la relaxation, permettant aux jeunes enfants d'aller à la découverte de leurs propres émotions mais aussi de prendre en compte leur corps et sans oublier de lâcher prise...

Les enfants de l'école de Gimeaux sont répartis en trois groupes et doivent s'inscrire volontairement dans chacun d'eux, par période scolaire (de vacances à vacances), en fonction des activités proposées. Pour cette année scolaire, le choix est large : activités manuelles, sport, jeux collectifs, jeux de société, origami, découverte de l'environnement à travers de petites randonnées, initiation et découverte des arts du cirque, atelier de danse et chorégraphie...

L'action de l'équipe d'animation de la communauté de communes, complétée par des intervenants spécialisés, permet aux enfants d'avoir accès à un large choix d'activités qui viennent compléter les apprentissages scolaires.

... une équipe d'animation renouvelée

Depuis septembre, de nouvelles animatrices et de nouveaux animateurs s'occupent des enfants lors de la garderie du matin et du soir, lors de la pause méridienne et des temps d'activités périscolaires.



Des effectifs en baisse, à la rentrée de 2022

Ecole maternelle (classe de Madame Douvizy) : 18 élèves

Ecole élémentaire : 31 élèves

Classe de Madame Bernard : 6 CP / 5 CE1 / 4 CE2

Classe de Monsieur Martin : 4 CE2 / 4 CM1 / 8 CM2



COLORE TON TELETHON 2022

3 475 € récoltés à Gimeaux, au profit du Téléthon du Pays de Combronde, avec l'implication des jeunes de la commune. Comme chaque année, les bénévoles ont répondu présents pour cette cause et ont proposé une soirée « Truffade ». Les jeunes de la commune ont été associés à cette manifestation : les enfants de l'école ont participé à la collecte de bouchons et la Commission des Jeunes est allée à la rencontre des Gimeaudaires pour la distribution de brioches. L'édition du Téléthon 2022 se conclut, une nouvelle fois, par une belle réussite grâce à la solidarité et la générosité des participants.



Un plat de saison ! C'est un plat adapté à la météo de cette soirée du vendredi 2 décembre qui a été proposé à 150 convives (dont 23 à emporter). Ce menu "Truffade" a été préparé par Marc Domas, Marie-Jeanne Peyrin et des petites mains. Une partie des légumes a été offerte par Catherine Rousseau et le vin par Julien Joy et Christian Rouchon. Dans une ambiance musicale, les participants ont passé un agréable moment.

Une tombola "spéciale Gimeaux", organisée en quelques semaines, a permis de réunir plus de 41 lots pour une valeur de plus de 1 000€. La très grande majorité des cases ont été vendues lors de la soirée Truffade.

Les bénévoles et la commission des jeunes s'étaient réunis dès 8h, samedi 3 décembre, pour braver le froid et proposer aux Gimeaudaires, lors d'un porte-à-porte, les traditionnelles 200 brioches. Toutes ont été rapidement distribuées !



Les enfants de l'école de Gimeaux ont eu grand plaisir à remettre, le jeudi 1^{er} décembre, leurs sacs de bouchons, qui sont venus compléter la collecte annuelle des Gimeaudaires. Ainsi 337 kg ont été remis à l'association Bouchons63.

Ensemble, battons ce record en 2023 ! Commencez d'ores et déjà à récupérer tous types de bouchons et couvercles en plastique qui pourront être déposés chez Séverine Granet en cours d'année ou donnés aux enfants de l'école.

Merci aux bénévoles du Téléthon de la commune, leurs amis, les enfants de l'école de Gimeaux, les membres de la Commission des Jeunes et l'ensemble des partenaires.

A l'année prochaine !



Le bilan 2022 en chiffres à Gimeaux

Repas/buvette : 2 376 €

Vente de brioches : 605,20 €

Tombola : 494 €

Soit un total de 3 475,20 € (3 342,30 € en 2021)

Cette année, à minuit, un premier résultat a été annoncé au niveau du Téléthon du Pays de Combronde : 100 142 €* (145 320 € en 2021).

*Ce résultat peut évoluer jusqu'en janvier 2023.



UNE ANNÉE PLEINE POUR SOUFFLER 60 BOUGIES !

L'Amicale Laïque a enfin pu organiser, en 2022, la totalité de ses manifestations habituelles grâce à une amélioration des conditions sanitaires, pour le plus grand bonheur des Gimeaudaires. Quel plaisir de se retrouver « comme au bon vieux temps » !

L'année a commencé avec le concours de belote et les, toujours très disputés, « lots de cochons détaillés » pour les 24 équipes inscrites.

La météo reste le principal facteur de réussite des manifestations associatives ! Elle n'a pas été favorable avec la tempête de neige lors du **bar à cochon début avril**. Cependant, cela n'a pas effrayé les plus gourmands avec de nombreuses assiettes de charcuterie dégustées.

Pour le traditionnel **feu de la Saint Jean**, un nouveau format avec DJ Eddy a été apprécié par les jeunes et les moins jeunes autour de la piste de danse. Cette manifestation fut, une nouvelle fois, un réel succès auprès des Gimeaudaires et des habitants des communes voisines venus pour déguster, en musique et en plein air, l'agneau et le pain cuit au four banal.



La buvette a fait fureur lors du **concours de pétanque** qui s'est déroulé sous une chaleur écrasante.

Comment ne pas revenir en détail sur **la fête patronale et le soixantenaire** de l'Amicale Laïque qui auront marqué les esprits et l'année 2022 à Gimeaux. En effet, il y avait un beau programme avec diverses activités sur deux jours. Revenons ensemble sur ce fabuleux week-end...

Une météo capricieuse le vendredi soir n'a pas empêché d'apprécier le concert de Rosebud.

Le four banal a chauffé encore cette année les nombreux plats des Gimeaudaires et les fournées de pains et pains spéciaux des boulangers de moins en moins amateurs...

Le samedi matin, le soleil était de retour pour la cérémonie de remise des médailles, en présence d'Edouard Ferreira, président

de la Fédération des Associations Laïques (FAL), de Jean-Pierre Pradier, vice-président de la FAL et de Sébastien Guillot, président de la Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge et maire du village. Christine Pires-Beaune, députée du Puy-de-Dôme, a rejoint les convives en tout début d'après-midi.



Cet anniversaire a été l'occasion d'honorer 6 amicalistes ou anciens amicalistes pour leur dévouement au service de l'animation du village. Revenons ensemble sur le parcours des 3 médaillés d'or et des 3 médaillés de bronze :

- Roland CHANIER, membre de l'association durant presque 20 ans, a tenu le rôle de président de 2007 à 2012. Même s'il est aujourd'hui 1er adjoint au maire, il reste toujours disponible pour l'association.
- Christian ROUCHON a été amicaliste pendant plus de 30 ans dont 7 années en tant que président, il reste d'ailleurs toujours actif pour la vie associative du village.
- Sylvie ROUCHON a œuvré pendant 30 ans pour l'Amicale, en occupant différents postes du bureau.
- Séverine GRANET est membre depuis 2007 ; elle est très investie pour son village natal qu'elle connaît très bien de par ses différentes activités et fonctions au sein de la commune.
- Florent MOULIN a été amicaliste pendant 14 ans, il a donné beaucoup de son temps sur les week-ends de manifestations. Il est toujours là pour donner un coup de main.
- François MOULIN est membre depuis 2007. Il donne de son énergie pour ce village qu'il aime tant, c'est un des boulangers amateurs qui fait vivre le four banal depuis quelques années.

La présidente Aurélie Romme est revenue lors de son discours sur l'histoire de l'Amicale Laïque et sur le double rôle de l'association : animer le village dans la convivialité et participer au financement des projets scolaires.



Après un copieux apéritif offert par la municipalité, les Gimeaudaires ont apprécié le repas « une cuisse de bœuf à la broche » animé par les cocasses « Lison et Francine ». Au cours de l'après-midi, toujours en présence de ces deux mamies inoubliables, tout était prévu pour vous divertir : jeux gonflables, lancer de tongs, raqball, maquillage, sculptures de ballon et la déambulation surprise des ados « fiers d'être gimeaudaires ». Les planches de charcuteries et de fromages ont eu un grand succès. En fin de journée, les enfants ont déambulé dans les rues de Gimeaux avec leurs flambeaux, rythmés par la banda « Los Jardineros ». Cette fabuleuse fête fut ponctuée par un inédit feu d'artifice qui a mis des paillettes dans les yeux des nombreuses personnes présentes.

Enfin, le site de Ronzières a vibré jusqu'au bout de la nuit avec le groupe Math & Co !

L'Amicale Laïque remercie l'ensemble des bénévoles qui ont permis de faire de ce soixantenaire une belle fête.



Vous pouvez également revenir sur cette journée en images en scannant notre QR code.



AGENDA

- 26 février : Concours de belote
- 31 mars : Bar à cochon
- 3 juin : Concours de pétanque
- 23 juin : Feu de la St-Jean
- 1^{er} week-end de septembre : Fête patronale
- 24 novembre : Bar à huîtres
- 9 décembre : Noël des enfants

Encore un beau succès pour le **bar à huîtres de fin** novembre pour aiguiser les papilles avant les fêtes de fin d'année.



Le spectacle « Jusqu'à Noël » proposé par la compagnie « Les Obstinsés » a réuni une trentaine de petits Gimeaudaires, âgés de 0 à 10 ans. Quel plaisir de voir l'étincelle dans leurs yeux lors de la venue du Père Noël avec sa hotte chargée de cadeaux.

Le Noël des enfants de la commune est organisé, chaque année, par l'Amicale Laïque avec le soutien financier de la municipalité, notamment pour gâter les enfants (sages) de la commune avec un beau spectacle, des cadeaux et un goûter.



L'Amicale recrute toujours de nouveaux membres pour animer le village dans la convivialité. Contactez nous par mail fjep.gimeaux@gmail.com ou par téléphone 06.83.47.90.32 (Aurélien Romme présidente) si vous avez des idées, de l'énergie, du talent, des muscles ou du temps...

N'hésitez pas à suivre l'actualité de l'association !

 **Amicale Laïque Gimeaux**

 **amicale_laique_gimeaux**

LA 8^e ÉDITION DU MARCHÉ DE NOËL



Une fois encore, même si les températures n'étaient pas très élevées mais normales pour un mois de décembre, le soleil ainsi qu'une ambiance chaleureuse se sont installés et de nombreux visiteurs ont pu venir à la rencontre d'une trentaine de créateurs, dans la salle des fêtes, la chapelle Saint-Nicolas ou autres salles mises à disposition par la municipalité.

Le Père-Noël et sa calèche étaient également au rendez-vous comme chaque année depuis 2014, pour le plus grand bonheur des petits et grands lutins, les Gimeaudais et autres promeneurs ont pu se réchauffer à la buvette avec un verre de vin chaud ou une crêpe ; les jeux pour enfants ont de nouveau rencontré un grand succès.

L'association tient à remercier l'ensemble de la municipalité, Pascale la secrétaire de mairie, le Conseil Départemental, tous les partenaires pour les lots de tombola et tous les bénévoles, Ali, Maurice, Christian, Raymond, François, Lionel, Aurélie, Séverine, Rolande, Françoise, Franck, pour leur aide matérielle et humaine. Vraiment MERCI !



L'association Noël Magique en quelques mots

Combien de membres compte l'association ?

6 avec Corinne Rouchon (présidente), Jacques Martin (trésorier), Marylène Gaudry (secrétaire), et 3 membres actifs, Liliane Martin, Sophie Sureau et Nicole Gilles.

Que fait l'association ?

Le marché de Noël, qui a lieu généralement le lendemain du Noël des enfants de la commune organisé par l'Amicale Laïque, sans oublier « le café-tricot » qui se déroule 2 fois par mois, les vendredis à partir de 14h à la salle des associations.

Quel financement pour le marché de Noël ?

Chaque année, l'association reçoit une subvention de la part de la municipalité et une de la part du Conseil Départemental. Ces dernières permettent de financer :

- la calèche du Père-Noël et offrir des tours gratuits et à volonté pour tous ceux qui souhaitent découvrir Gimeaux, en savourant une petite papillote
- quelques-uns des lots de la tombola et ainsi avoir beaucoup de gagnants (cette année, pas moins de 40 lots ont été remportés)
- pour cette année, des affiches routières plastifiées et réutilisables pour signaler la manifestation.



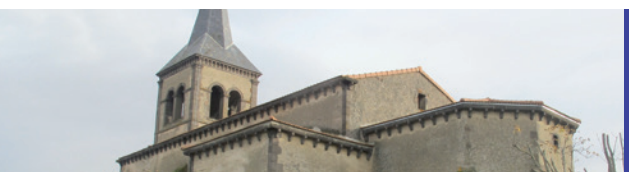
UN CONCERT DANS LA COUR DU CHATEAU DE MONTACLIER

L'année 2022 a permis à l'Ensemble Mandragor jouer et chanter sans réserve ce répertoire ancien qui le passionne tant. Les manifestations ont été nombreuses et variées : concert dans la magnifique collégiale d'Auzon en Haute-Loire ou à Salers dans le Cantal, animation d'un repas médiéval à Murol, et bien sûr le concert en plein air dans la cour du Château de Montaclier lors des journées du Patrimoine. Quel plaisir pour les musiciens et leur présidente, Annick Le Gourriec, habitante de la commune, de jouer pour les Gimeaudaires.



L'année 2022 a été clôturée par 3 concerts de Noël dont le dernier pour le festival des crèches à Landogne en décembre. L'association poursuit aussi son travail de recherche de pièces musicales plus ou moins connues et de la documentation s'y rapportant.

Les répétitions ont toujours lieu chaque lundi soir, au 1, chemin de Fontête à Gimeaux, chez la présidente. Si la musique ancienne vous intéresse, vous êtes évidemment les bienvenus (<https://ensemble.mandragore.free.fr> et/ou 06 82 03 05 97).



DES CHANGEMENTS POUR 2023

La paroisse Saint-Bénilde en Limagne a eu la joie d'accueillir un nouveau curé en septembre 2022. Le père Yesuraja Innaci, originaire d'Inde, est, depuis 10 ans, au service du diocèse de Clermont-Ferrand dans lequel il vient d'être officiellement incardiné. Installé à Riom, il a la responsabilité de 4 paroisses. Il assure une présence à Aigueperse chaque jeudi et est disponible pour recevoir celles et ceux qui le souhaitent.

Des horaires fixes de messes ont été établis pour la paroisse :

- Chaque dimanche, messe à 11h à Aigueperse et messe à 18h à Thuret,

- Les 1^{er} et 2^e samedi du mois, messe à 18h à Combronde,
- Les autres samedis, la messe est célébrée dans un des 26 villages de la paroisse, pour que le curé puisse venir à votre rencontre et garder un lien de proximité avec les habitants de la paroisse.

Par conséquent, deux messes seront organisées à Gimeaux en 2023 : un samedi soir et à l'occasion de la fête patronale.

UN SERVICE « RESTAURATION COLLECTIVE » AUX BÉNÉFICES DES JEUNES ET DES AÎNÉS

Depuis 2019, la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge est compétente pour la production des repas des enfants fréquentant les restaurants scolaires ou les centres de loisirs, des bénéficiaires du portage de repas à domicile et des résidents des 3 EHPADs. Un véritable service public de la restauration collective est développé au bénéfice des autres services gérés par l'intercommunalité.



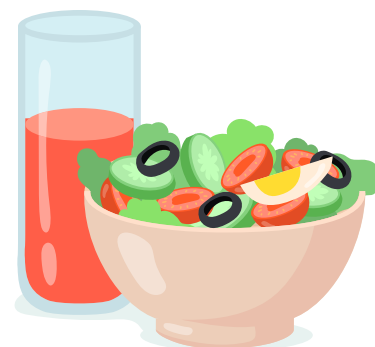
Production, équilibre, diversité et animation

Chaque jour, environ 1600 repas sont produits. Deux cuisines centrales produisent des repas pour les enfants comme pour les aînés : la cuisine de l'EHPAD de Combronde et celle de Saint-Georges-de-Mons. Les 5 autres sites de production fabriquent uniquement des repas pour les enfants. Pour l'école primaire de Manzat, les repas, dans un souci de mutualisation des agents et du matériel, sont produits par la cuisine du collège. Pour quelques années encore, dans l'attente de la construction d'une cuisine centrale à Blot l'Eglise, les élèves de 3 communes mangent les repas produits par un prestataire privé.

36 agents de la communauté de communes constituent les équipes de production et de distribution auxquelles, bien évidemment, il faut ajouter les agents de surveillance et de service de la pause méridienne (cantine scolaire) qui sont des animateurs du service communautaire « enfance jeunesse ». Le service travaille désormais avec une diététicienne. Son rôle consiste à proposer des menus qui respectent parfaitement les recommandations du « groupement d'étude des marchés en restauration collective et de Nutrition » (GEMRCN), en matière de fréquences par catégorie d'aliment, en particulier pour les repas scolaires. Concernant les repas des personnes âgées, la politique est, certes, le respect de l'équilibre alimentaire, mais aussi de proposer des menus « plaisirs » que les aînés apprécient particulièrement.

Concrètement, 2 menus sont élaborés chaque jour. Le premier correspond au repas des scolaires, au déjeuner des résidents des EHPADs et au premier choix des bénéficiaires du portage à domicile. Le second menu correspond au dîner des résidents des EHPADs et au second choix des bénéficiaires du portage à domicile.

Une semaine par mois, les repas sont l'objet d'une animation thématique déclinée pour tous les publics : semaine du goût, semaine des fromages de caractère, semaine des couleurs...



Favoriser les produits locaux



Les repas servis sont élaborés à partir de produits frais, grâce aux circuits courts développés sur le territoire. Produits laitiers bio, viande de bœuf, fromages, fruits et légumes sont issus de la filière locale, en fonction des stocks disponibles chez les producteurs du territoire et de ses alentours. Lorsque les volumes issus de la production locale ne répondent pas aux besoins quantitatifs (car irréguliers), ce sont alors les produits labellisés et/ou auvergnats qui sont prioritaires. L'ensemble de ces actions répond de la volonté de la communauté de communes de mettre en valeur les agriculteurs-producteurs du territoire et de favoriser le développement des circuits courts. Notons que les légumes des maraîchers de Gimeaux sont régulièrement dans les assiettes des jeunes et des aînés.

D'où viennent les repas des enfants de l'école ?

Les repas sont produits par la cuisine centrale basée à l'école de Combronde, à partir de produits de qualité. Une part importante de l'approvisionnement est local, bio, frais et de saison. Une fois les repas prêts, vers 11h30, l'agent de transport et de service vient les chercher à Combronde pour les acheminer jusqu'à Yssac-la-Tourette et Gimeaux. Ils sont transportés dans les caissons permettant le maintien des températures (froides et chaudes selon le plat) dans les véhicules dédiés et adaptés aux normes d'hygiène liées au transport alimentaire. L'agent est ensuite responsable de la distribution des repas sur le site de Gimeaux : mettre le couvert, « envoyer » les plats, faire la vaisselle, remettre les locaux en état pour le lendemain. Un autre agent fait le même travail à Yssac-la-Tourette.

La tournée est ensuite faite en sens inverse pour assurer le retour des caissons et des plats de transport vers la cuisine centrale de Combronde, permettant le nettoyage du matériel pour sa réutilisation le lendemain.

35 repas sont servis à Gimeaux et 15 à Yssac-la-Tourette chaque jour.

Comment fonctionne le portage à domicile ?

Les bénéficiaires de ce service, mis en place par la Centre Intercommunal d'Action Sociale de la communauté de communes, se voient proposer des menus où ils ont, chaque jour, le choix du plat parmi 2. Ils doivent définir les plats retenus plusieurs semaines à l'avance. Cette contrainte est liée aux délais d'approvisionnement. Néanmoins, pour faire face rapidement à un besoin urgent de livraison quotidienne du repas à domicile, telle que la sortie d'hospitalisation par exemple, le service conserve une bonne adaptabilité grâce à sa réactivité.

Les repas sont produits dans la cuisine centrale de l'EHPAD de Combronde, à partir de produits provenant là encore d'un



approvisionnement local, de qualité. La production et la mise en barquettes se réalisent un à trois jours avant le jour de consommation pour permettre une livraison de repas de 7 jours, distribués du lundi au vendredi. Par exemple, le repas du mercredi est produit le mardi et distribué le mercredi matin, alors que les repas du samedi et dimanche sont produits le jeudi pour être distribués le vendredi matin.

Chaque jour, l'agent de livraison charge son véhicule des « caisses nominatives » respectant les choix réalisés par chaque bénéficiaire, voire même les régimes alimentaires de chacun, et part distribuer les repas à partir de 6h00 afin que tout le monde reçoive son déjeuner avant 11h30. Pour les 29 communes du territoire de Combrailles, Sioule et Morge, 3 tournées sont nécessaires, chacune étant composée d'environ 40 bénéficiaires journalier.

Chaque année, ce sont 44 280 repas qui sont distribués par le service « portage de repas à domicile » dont 889 repas livrés aux 4 Gimeaudaires bénéficiaires.



Lutter contre le gaspillage

La communauté de communes développe une politique « anti-gaspille » en visant une meilleure maîtrise des volumes préparés pour éviter au maximum les « restes ». Un suivi journalier des « retours » de repas non consommés ou non servis est effectué, permettant ainsi au service de corriger les volumes produits. Mais la démarche ne s'arrête pas là ! Des animations sont également mises en place dans les différentes cantines afin de sensibiliser et d'amener les jeunes consommateurs à limiter leurs déchets. L'idée poursuivie par la communauté de communes sous l'impulsion du vice-président Pascal Charbonnel en charge de la restauration collective est de « réinjecter le gain financier réalisé par l'anti-gaspille dans l'approvisionnement en matières premières issues de production locale, bio et/ou labellisée ».

VOS ÉLUS ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE



Chaque élu du conseil municipal représente la commune dans les 13 commissions thématiques intercommunales ; la finalité de ces commissions est de faire participer les élus municipaux à la vie de la communauté de communes mais aussi de recueillir l'avis de vos élus sur les projets et sur le fonctionnement des services communautaires.

Lors de chaque réunion de travail des élus de la commune, chacun fait un point sur les sujets traités par les commissions. Tous ont connaissance des actions de la communauté de communes.

Les commissions intercommunales et vos élus

Culture	Nicole GILLES
Tourisme Enfance Jeunesse	Valérie DOMAS
Restauration collective/ approvisionnement local	Aurélie LAFAY
Logement / Habitat / Urbanisme Infrastructures (voiries, bâtiments)	Philippe SAVY
Finances	Françoise CHAPUT
Développement économique/ Aménagement et développement local Sports	François MOULIN
Eau, Gémapi, Forêt	Roland CHANIER
Transition écologique	Yves DE FRANCESCO
CIAS - EHPAD	Séverine GRANET
CIAS - Pôle maintien à domicile / Solidarité et santé	Séverine GRANET Michelle LLAURADO

Pour parfaire l'information de tous les élus, le service communication de la communauté de communes transmet chaque vendredi, aux 369 conseillers municipaux des 29 communes de la communauté, une information hebdomadaire. 1 page d'actualités sur un dossier ou un service avec des informations chiffrées, techniques et politiques !

Depuis 2020, sous l'impulsion de l'exécutif communautaire en place, une Convention des Conseillers municipaux est organisée ! 2022, fut la troisième édition. Le Président et chaque Vice-Président font un état des lieux des réalisations et des projets en cours ou à venir. L'occasion d'échanges et de convivialité entre les élus de la communauté de communes et les conseillers municipaux.

Le Conseil communautaire (l'équivalent du conseil municipal pour la commune) se réunit une fois par mois pour voter les délibérations permettant d'engager les actions de la Communauté de communes. La commune de Gimeaux est représentée par son Maire (conseiller communautaire titulaire) ; le 1^{er} adjoint est conseiller communautaire suppléant, il est invité à suivre les débats sans pouvoir voter.

Pour information, les réunions du Conseil communautaire sont ouvertes au public ; elles se déroulent le jeudi à 19h dans une des 29 communes. L'ensemble des comptes-rendus est à disposition au siège de Combrailles, Siole et Morge et consultable sur le site internet.

En janvier 2023, les réunions seront retransmises en direct sur Facebook.





L'ACTUALITÉ DE VOS SAPEURS-POMPIERS

Le Centre de Première Intervention (CPI) de Prompsat, Teilhède et Gimeaux, situé à Prompsat, est toujours composé de 11 sapeurs-pompiers volontaires (trois femmes et huit hommes) dont 1 officier, 1 sous-officier, 9 caporaux chefs, caporaux et sapeurs. Cette équipe jeune et dynamique s'entraîne dans la bonne humeur et se maintient à un niveau élevé de compétences pour être performant dans les moments où elle est sollicitée. Les formations sont effectuées pendant le temps libre des sapeurs-pompiers volontaires et indemnisées par le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), ce qui permet de prendre des congés sans solde, avec prise en compte du salaire.

Pour illustrer ce souci permanent de formation et d'assiduité dans cette fonction de sapeurs-pompiers volontaires, voici les différents grades, diplômes et distinctions soulignés par le Chef de centre lors de la Sainte-Barbe au titre de l'année 2022 :

- Pascal Chaput a été nommé Adjudant
- Antoine Faure a validé ces formations minimales pour être opérationnel en secourisme, incendie et protection des biens ; il a été nommé Sapeur 1^{re} classe.
- Samuel Faure a suivi et réussi la formation de COD1 (formation qui permet de savoir utiliser la pompe du véhicule incendie).
- Guillaume Dufour a passé et réussi le COD2 (Conduite tout terrain des camions feux de forêt).
- Frédéric Faure a validé le stage pour être équipier « feux de forêt ».
- Sabrina Potin a reçu la médaille de bronze pour 10 ans de service.

En 2022, 36 interventions ont mobilisé les sapeurs-pompiers volontaires (11 à Prompsat, 9 à Gimeaux, 13 à Teilhède) ; sans oublier les renforts envoyés à Châtel-Guyon ou dans l'Allier et les Combrailles suite aux orages de grêle du printemps dernier.



L'année 2022 est une année de fin de travaux pour la caserne : deux dessins illustrent les murs intérieurs de la caserne.

Les sapeurs-pompiers du CPI de Prompsat restent attentifs au projet du SDIS que les élus ont découvert, il y a seulement quelques semaines, concernant la fermeture de la caserne, en journée du lundi au vendredi. Si l'objectif semble être que les sapeurs-pompiers volontaires renforcent, en journée, les centres de secours de Riom, Châtel-Guyon et Combronde, qui interviennent déjà sur la commune, cette « réforme » ne fait pas l'unanimité chez les sapeurs-pompiers.

En 2023, le CPI accueillera Ninon Gros qui viendra renforcer l'effectif. D'autres renforts seraient les bienvenus. Si vous avez entre 16 et 55 ans, un peu de temps à consacrer aux autres, envie de venir en aide à la population des villages de Gimeaux, Prompsat et Teilhède, venez rejoindre l'un des derniers services publics en milieu rural ! Plus les sapeurs-pompiers volontaires seront nombreux, plus ils pourront répondre aux sollicitations de plus en plus fréquentes. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Bruno Rougier 06 07 55 67 10, chef de centre.

Les sapeurs-pompiers tiennent à remercier les habitants de la commune pour l'accueil qui leur a été réservé lors du passage des calendriers.



Après 4 années de formation en tant que Jeunes Sapeurs-Pompiers à Châtel-Guyon, Ninon Gros, jeune Gimeaudaise, a été nommée sapeur-pompier volontaire 1^{re} classe. Elle intégrera prochainement les centres de secours de Prompsat/Teilhède/Gimeaux et de Châtel-Guyon.

Félicitations à elle !

La commune de Gimeaux compte maintenant 3 sapeurs-pompiers volontaires.





GIMEAUX JOUE AVEC LES MOTS À LA MÉDIATHÈQUE-RELAIS



Un accueil hebdomadaire

Les lecteurs sont accueillis le vendredi de 17h à 19h par une équipe de 5 bénévoles. Ils font partis de l'équipe de bénévoles du réseau de lecture publique intercommunale de la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge. Aux côtés des agents de la communauté de communes, les bénévoles gimeaudais vous proposent plus de 1000 documents, en réseau avec les 2 médiathèques intercommunales (Combronde, Manzant) et les 13 médiathèques relais. Pour celles et ceux qui dévorent des livres, sachez qu'une arrivée régulière de nouveaux livres se fait, notamment chaque semestre, avec le renouvellement d'une sélection de 200 livres en partenariat avec la médiathèque Départementale.

L'accès à ce service public de la lecture pour tous est gratuit, une simple adhésion suffit. Les prêts et les retours de livres sont possibles dans toutes les médiathèques de la communauté de communes.

Des animations

Le 17 juin, l'équipe des bénévoles du point lecture de la commune a organisé, en partenariat avec la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, une soirée « Harry Potter ». Les enfants sont venus déguisés. L'organisation prévoyait des jeux en équipe. Chacun devait répondre à des questions très pointues faisant référence à une connaissance des livres. Au-delà des questions, les participants ont dû relever des défis : réalisation de potions magiques, représentation sur ballon de différents personnages, jeu du quidisch. Cette soirée a été un vrai succès et s'est clôturée par un goûter et la remise des récompenses.



Les bénévoles sont sollicitées pour l'organisation d'une nouvelle soirée jeux de société, une réflexion est en cours ! Une bénévole lit des histoires destinées aux 0/3ans. Ce temps de lecture qui concerne les tout-petits, leurs parents et/ou leur assistants maternels, se fait sans inscription ; il reste toujours très apprécié et se déroule à la salle des associations.

Notons, en 2022, l'organisation d'une soirée « chansons françaises » autour de reprises et de création à la fois poétique et humoristique.

Pour l'année 2023, surveillez vos boîtes aux lettres ! Une soirée improvisation, une nouvelle soirée « Epyj'raconte » et une balade contée sont en cours d'organisation. Mais si, vous aussi, vous avez des idées, n'hésitez pas à venir rencontrer les bénévoles à la médiathèque relais (salle des associations, cour de la mairie).



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

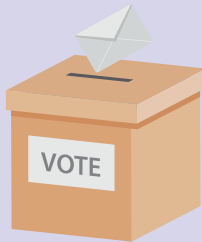
Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire (L. 9 du code électoral).

Afin de faciliter la participation des personnes qui remplissent pour la première fois les conditions d'inscription sur les listes électorales, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) inscrit automatiquement sur les listes électorales :

- les personnes qui viennent d'acquérir la majorité (18 ans) ;
- les personnes qui viennent d'être naturalisées (sous réserve qu'elles aient la majorité) ;
- les personnes dont l'inscription est ordonnée par le juge.

La mairie reste néanmoins l'interlocuteur privilégié pour toutes les démarches que vous souhaitez entreprendre (inscriptions, modifications...).

Vous pouvez aussi vous rendre directement sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396 ou R51788 pour vérifier votre inscription ou vous inscrire directement.



HORAIRES D'OUVERTURE POUR LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le secrétariat de mairie est ouvert les lundis et les vendredis de 16 H 00 à 18 H 45 et les mercredis de 10 H 00 à 12 H 00.

Il est possible de contacter par téléphone le secrétariat les lundis après-midi, les mercredis, les jeudis et les vendredis toute la journée.

Le maire et/ou les adjoints vous accueillent tous les vendredis de 16 H 00 à 19 H 00.

Téléphone : 04 73 63 30 37

Courriel : mairie.gimeaux@wanadoo.fr

Site : <https://www.ville-gimeaux.com/>



FACEBOOK MAIRIE DE GIMEAUX

Venez retrouver l'actualité de notre commune sur FACEBOOK. Infos utiles, vie de la commune...

Facebook : Mairie de Gimeaux ou suivez le lien :

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Gimeaux-103193144806012>



L'agence postale est ouverte au public les lundis et vendredis de 16h00 à 18h45 ainsi que les mercredis de 10h00 à 12h00.

RECENSEMENT MILITAIRE

Garçons et filles, nés en 2006, vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de votre anniversaire. Si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche doit se faire en mairie. Une fois cette obligation accomplie, une attestation de recensement vous sera délivrée. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la « Journée Défense et Citoyenneté » (JDC).

EN UN CLIC !

Retrouvez l'actualité de votre commune sur :

www.ville-gimeaux.com



COMMENT DÉPOSER UN DOSSIER DE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ OU DE PASSEPORT ?

Contactez les services d'état-civil des communes autorisées à délivrer les cartes d'identité et passeport à Riom, Saint-Georges de Mons et Volvic (les communes les plus proches de Gimeaux).

Pour trouver la liste des mairies habilitées à partir du lien suivant : <https://www.puy-de-dome.gouv.fr/carte-nationale-d-identite-a8119.html#!/Particuliers/page/N358>
La plupart des communes proposent des rendez-vous préalables, ne vous déplacez donc pas inutilement avec vos documents.

Pour gagner du temps, faire une pré-demande par internet

Vous pouvez remplir en ligne votre pré-demande de carte nationale d'identité ou de passeport. Il faut créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://passeport.ants.gouv.fr/>.

Un numéro de pré-demande du titre d'identité vous est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne. Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors du déplacement en mairie.

Attention : la pré-demande de carte d'identité ou de passeport ne dispense pas l'usager de se rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de son dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal

le cas échéant). Pensez là encore à prendre rendez-vous par téléphone ou sur le site de la commune.

Retirer le titre d'identité dans la mairie dans laquelle la demande a été déposée.



CHANGEMENT POUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS !

A partir du mois de janvier 2023, les jours de collecte de vos bacs « ordures ménagères et assimilées » (bacs verts) et de vos bacs « collecte sélective » (bacs jaunes) changent. Ceux-ci sont collectés alternativement chaque mardi. Pensez à sortir vos poubelles seulement la veille au soir (lundi) et à les rentrer après chaque collecte (mardi ou mercredi maximum), afin de ne pas entraver le bon ordre dans les rues. La circulation et les relations de voisinage n'en seront que meilleures.

Si vous souhaitez revoir le volume de vos bacs, merci de prendre contact avec le SBA pour mettre en œuvre des solutions de collecte adaptées à vos besoins.

Depuis le 31 octobre 2022, les déchèteries et le pôle de valorisation du SBA adoptent tous les mêmes horaires, pour toute l'année, et vous accueillent de 9h à 12h30 et de 13h45 à 18h.

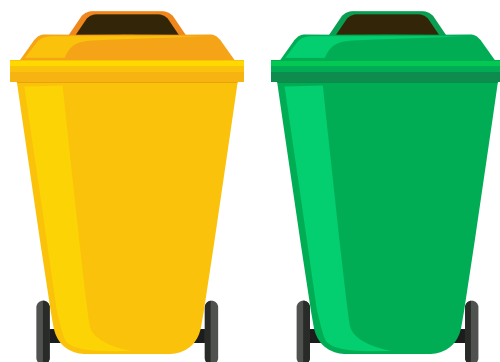
Les jours d'ouverture sont les suivants (les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés) :

- Riom : du lundi au samedi
- Aigueperse – Châtel-Guyon – Ennezat – Volvic : du mardi au samedi
- Saint-Angel : mardi et samedi (+ le vendredi en été)

Le deuxième pôle de valorisation, ouvert à tous, devrait ouvrir, à Combronde, courant avril 2023.

Pour ceux qui le souhaitent également, le SBA peut fournir des composteurs (en bois ou en plastique) qui vous permettront de diminuer la part de déchets dans le bac vert et d'enrichir la terre de vos jardins et plantations.

Pour plus d'infos : www.sba63.fr



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023



Cette année, Gimeaux réalise le recensement de sa population. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023 jusqu'au 18 février 2023. La réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres à compter du 19 janvier 2023. Puis un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se faire recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Vos données sont protégées. L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc..) et de construire l'avenir en déterminant le budget de votre commune.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie de Gimeaux.



État **CIVIL**



NAISSANCES 2022

20/01/2022 : Maël LARUE
17/03/2022 : Lya SPEHNER

DÉCÈS 2022

09/03/2022 : Caroline PERSON
26/07/2022 : Valérie POUMARAT
07/11/2022 : Marcelle CHABRIER née SABY
23/11/2022 : Jean-Paul DEBORD
03/12/2022 : Chantal COMBEMOREL
20/12/2022 : Jean ROUSSEAU

